



LES QUATRE RIVIÈRES



PROJET DE TERRITOIRE

2020 – 2026



ENJEUX ET OBJECTIFS POUR LE TERRITOIRE DES QUATRE RIVIÈRES – 2020-2026

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES EN SOUTIEN DES ACTIONS COMMUNALES	3
Mettre en commun des fonctions supports existantes dans les communes	3
Apporter un soutien juridique aux actions communales	4
Mener une instruction commune des demandes d'urbanisme	5
Accompagner les maires dans l'exercice de leur pouvoir de police	6
Soutenir les bibliothèques du territoire	7
Gérer durablement les terrains de football	8
DES SERVICES PUBLICS POUR LES HABITANTS DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL	9
Organiser une politique intercommunale d'action sociale	9
Porter une action forte pour la petite enfance	11
Déployer une politique culturelle sur l'ensemble du territoire	13
Organiser le transport collectif	15
Assurer la gestion de l'eau et de l'assainissement	16
Mener une gestion raisonnée des déchets	17
Mettre en place des moyens de communication sur l'action intercommunale	18
UN DEVELOPPEMENT DES AMENAGEMENTS POUR LE TERRITOIRE	19
Développer la promotion touristique et étudier le développement touristique	19
Gérer le patrimoine intercommunal	21
Permettre la réalisation de sentiers de randonnée	22
Préserver des espaces naturels garants d'un cadre de vie de qualité pour la population	23
Soutenir et valoriser l'agriculture	25
Accompagner une transition écologique et énergétique du territoire	26
Agir pour une mobilité active adaptée aux usages et respectueuse du territoire	28
Développer et promouvoir l'activité économique du territoire	29
Aménager des aires d'accueil des gens du voyage	31
REPRESENTER ET AGIR POUR LE TERRITOIRE AU SEIN D'UN SYSTEME PLUS LARGE	32
Repenser l'échelle de la planification et de l'action intercommunale	32
Préserver les milieux aquatiques et garantir une protection face aux risques d'inondations	33
Organiser certains services à la population à une échelle cohérente	34
Porter la vision du territoire au sein des instances départementales, régionales et nationales	35
UNE GESTION FINANCIERE SOUTENABLE POUR LE TERRITOIRE ET ADAPTEE AUX PROJETS	36
Assurer une contribution solidaire et équitable de l'ensemble des citoyens à l'activité du territoire	36



ENJEUX ET OBJECTIFS POUR LE TERRITOIRE DES QUATRE RIVIÈRES – 2020-2026

INTRODUCTION

Un projet de territoire comme celui qu'abordent les élus investis dans l'action intercommunale pour les Quatre Rivières a pour ambition de constituer le socle de notre action commune. Les grandes orientations qui guident les décisions, l'esprit dans lequel la coopération s'organise y sont définis tout en permettant qu'au long d'un mandat la réflexion, la coconstruction se poursuivent et permettent sans perdre de vue les objectifs, à l'initiative et à la créativité de chacun de préciser ou d'inventer la nature concrète des projets.

Depuis sa création, la communauté de communes des Quatre Rivières poursuit l'objectif ambitieux de constituer un ensemble cohérent qui tire son intérêt et sa force du respect des identités de chacune des communes qui la constituent et s'efforce de maintenir une cohésion d'action qui tire parti des spécificités communales et des sensibilités des élus qui siègent autour non seulement du conseil communautaire, mais aussi des conseils municipaux.

Pour la période 2020-2026, dans ce même esprit, il est proposé aux élus de travailler et de faire progresser le territoire dans quatre grands domaines :

- **porter un soutien à l'action communale** - être utile à l'action communale par le biais de la mutualisation des moyens, de la mise en commun de services et du partage d'expériences, c'est l'action intercommunale conçue comme une organisation ressource, c'est avant tout le domaine de la coopération technique, des économies d'échelles sur les frais de fonctionnement qui incombent à chaque commune ou à la communauté ;
- **organiser des services aux habitants et un aménagement du territoire** - aborder les enjeux du territoire à l'échelle la plus cohérente afin de se donner les moyens de répondre aux besoins des habitants et d'améliorer leur cadre de vie. C'est d'une part le domaine dans lequel la communauté devient l'interlocuteur direct des habitants sur ses compétences de services à la population, et d'autre part des actions d'aménagement du territoire indispensables pour la qualité du cadre de vie pour les enjeux environnementaux et sociétaux dont l'échelle justifie d'être abordées au niveau d'un grand territoire ;
- **représenter et agir pour le territoire au sein d'un système plus large** - exister parmi les territoires voisins et au sein d'un territoire plus large (Département, Région, Etat). Dans ce domaine d'actions, la communauté de communes porte la représentation des communes dans les syndicats d'organisation au périmètre plus large que le sien, se fait porte-parole auprès des différentes instances soit sur les compétences qui lui sont propres, mais aussi chaque fois que l'action communale appelle à être soutenue ou confortée par la solidarité intercommunale ;
- **organiser une gestion financière soutenable par le territoire et adaptée aux projets** - gérer les ressources financières, de fiscalité, de subventionnements pour apporter un équilibre budgétaire capable à la fois de soutenir les projets en cours et les nécessités de fonctionnement, mais aussi de garantir l'équilibre et la solidité budgétaire sur le long terme au-delà d'un seul mandat.

Au-delà des dimensions très concrètes que portent naturellement un tel projet, il s'agit également de soutenir une ambition politique au sens noble du terme. La conviction de l'intérêt d'une action intercommunale, la confiance dans la nécessité d'un enracinement communal, dans la capacité des élus communaux à trouver les chemins d'une coopération pertinente autant qu'une recherche constante des moyens d'organiser un territoire d'action, de solidarité et d'équité non seulement entre commune mais aussi entre concitoyens constituent, les valeurs référentes, socle de ce projet de territoire.

ENJEUX ET OBJECTIFS POUR LE TERRITOIRE DES QUATRE RIVIERES – 2020-2026

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES EN SOUTIEN DES ACTIONS COMMUNALES

METTRE EN COMMUN DES FONCTIONS SUPPORTS EXISTANTES DANS LES COMMUNES

ENJEUX IDENTIFIES

- Difficultés de recrutement récurrentes sur le département de la Haute-Savoie, pour les remplacements ponctuels ou permanents
- Nécessité d'expertise des agents des collectivités dans un contexte de désengagement de l'Etat sur certaines missions, notamment administratives, RH et comptables
- Optimisation de la gestion de certaines fonctions supports permettant des économies d'échelles
- Répondre à l'obligation de dématérialisation des procédures en mettant en place les outils informatiques (matériel, logiciels) et réseaux nécessaires
- Expertise technique requise pour maîtriser les propositions des fournisseurs ainsi que l'utilisation et le dépannage au quotidien du matériel de travail

GESTION ACTUELLE

Dans le cadre d'une solidarité intercommunale, la communauté de communes met à disposition du personnel comptable auprès des communes en difficulté ponctuelle (remplacement temporaire, attente de recrutement...). Sur le plan informatique, des outils sont mutualisés notamment dans le cadre de la prospective financière (SIMCO) et de la communication auprès des habitants (Info Flash).

OBJECTIFS	EXEMPLES D' ACTIONS
Etudier l'opportunité et mettre en œuvre le développement d'une mutualisation de moyens	<i>Développement de mise à disposition de personnel Etude de l'opportunité de mettre en place des services relais entre les communes et les fournisseurs d'outils et de réseaux Outils informatiques Restauration scolaire</i>
Améliorer la mutualisation d'outils et de leur gestion	<i>Mise en place de nouveaux outils Mise en place de groupements de commande</i>

→ MOYENS PRESENTIS (INSTANCES DE TRAVAIL)

- Création d'un groupe de travail autour de la thématique de la mutualisation et du soutien aux communes
- Bureau des maires
- Présidence, vice-présidences

ENJEUX ET OBJECTIFS POUR LE TERRITOIRE DES QUATRE RIVIERES – 2020-2026

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES EN SOUTIEN DES ACTIONS COMMUNALES

APPORTER UN SOUTIEN JURIDIQUE AUX ACTIONS COMMUNALES

ENJEUX IDENTIFIES

- Réaliser des analyses juridiques rapides dans la gestion quotidienne des communes et de l'intercommunalité
- Besoin de réactivité dans la gestion des affaires foncières communales et intercommunales dans le cadre des travaux d'aménagements publics
- Difficulté à solliciter les notaires pour la mise en place des actes authentiques en la forme administrative des communes
- Se conformer au code de la commande publique dans l'élaboration et le suivi de marchés publics

GESTION ACTUELLE

La communauté de communes propose un service support de conseil juridique externalisé auprès des communes (société SVP) et a mis en place un service ressource en interne, en charge de la rédaction des actes authentiques en la forme administrative pour le compte des communes et de l'intercommunalité.

OBJECTIFS

EXEMPLES D' ACTIONS

Moyens humains, matériels et calendaires à définir en fonction des décisions

Maintenir le système de conseil juridique

Définir la méthodologie de travail pour poursuivre la mise en œuvre de la rédaction des actes authentiques en la forme administrative pour les affaires foncières

Etudier les opportunités de stratégies de gestion foncière sur certaines compétences intercommunales (zones d'activités, espaces naturels, espaces agricoles...) avec de potentiels partenariats

Conseil départemental, établissement public foncier (EPF74), société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER), avocats spécialisés

Etudier l'opportunité de développer une expertise en matière de marchés publics

Conseil juridique spécialisé

→ MOYENS PRESSENTIS (INSTANCES DE TRAVAIL)

- Création d'un groupe de travail autour de la thématique de la mutualisation et du soutien aux communes
- Bureau des maires
- Présidence, vice-présidences

ENJEUX ET OBJECTIFS POUR LE TERRITOIRE DES QUATRE RIVIERES – 2020-2026

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES EN SOUTIEN DES ACTIONS COMMUNALES

MENER UNE INSTRUCTION COMMUNE DES DEMANDES D'URBANISME

ENJEUX IDENTIFIES

- Forte pression foncière liée à l'augmentation de la population
- Complexification des règles d'urbanisme nécessitant une analyse technique pour accompagner les maires dans leurs décisions d'autorisations
- Contrôler la réalisation des projets dans le respect des autorisations accordées

GESTION ACTUELLE

A ce jour, un service d'instruction des demandes d'urbanisme a été créé au sein de la communauté de communes pour recevoir les usagers souhaitant avoir des informations relatives aux autorisations nécessaires à la réalisation de leurs projets, instruire l'ensemble des demandes d'urbanisme déposées auprès des mairies par les pétitionnaires, organiser les consultations architecturales, organiser ou assister les élus dans les commissions d'urbanisme des communes, rédiger les courriers et arrêtés relatifs aux demandes, accompagner les communes dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme, faire le lien entre les communes et les parties prenantes des demandes d'urbanisme (cessionnaires réseaux et services compétents dans certains domaines).

OBJECTIFS	EXEMPLES D' ACTIONS
	<i>Moyens humains, matériels (notamment véhicules et locaux) et calendaires à définir en fonction des décisions</i>
Développer des moyens de gestion du contrôle de conformité des autorisations d'urbanisme	<i>Accompagnement juridique ou de constat</i> <i>Recrutement et assermentation d'agents à prévoir en fonction du dimensionnement envisagé</i>
Poursuivre l'instruction des demandes d'urbanisme	
Continuer les missions de conseil auprès des communes et des pétitionnaires	<i>Développer un service d'accompagnement juridique des contentieux</i>

→ MOYENS PRESENTIS (INSTANCES DE TRAVAIL)

- Création d'un groupe de travail autour de la thématique de la mutualisation et du soutien aux communes
- Bureau des maires
- Vice-présidences

ENJEUX ET OBJECTIFS POUR LE TERRITOIRE DES QUATRE RIVIERES – 2020-2026

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES EN SOUTIEN DES ACTIONS COMMUNALES

ACCOMPAGNER LES MAIRES DANS L'EXERCICE DE LEUR POUVOIR DE POLICE

ENJEUX IDENTIFIES

- Gérer les infractions dans un cadre légal, dans un contexte d'infractions régulières notamment au code de l'environnement (dépôt de déchets sauvages, rejets illégaux dans les milieux aquatiques, dégradation de chemins ruraux, déboisements sauvages) ou d'occupations illicites de terrains

GESTION ACTUELLE

La communauté de communes n'exerce pas de compétence en la matière, mais conseille les communes lorsque celles-ci en font la demande notamment sur les questions d'urbanisme, d'installations illicites de groupes de gens du voyage ou de dépôts sauvages de déchets.

OBJECTIFS

EXEMPLES D' ACTIONS

Moyens humains, matériels (notamment locaux et véhicules) et calendaires à définir en fonction des décisions

Mettre en place des moyens d'accompagnement des maires des communes pour l'exercice de leur pouvoir de police dans le cadre de la gestion des infractions liées à des compétences intercommunales notamment espaces naturels, déchets, gestion d'aires d'accueil des gens du voyage

Actions de conseil

Rédaction d'actes

Mise en place de moyens humains de contrôle à travers le recrutement et l'assermentation d'agents de type garde-champêtre, brigade verte...

→ MOYENS PRESENTIS (INSTANCES DE TRAVAIL)

- Création d'un groupe de travail autour de la thématique de la mutualisation et du soutien aux communes
- Bureau des maires
- Présidence, vice-présidences

ENJEUX IDENTIFIES

- Développement des outils informatiques
- Garantir le dynamisme des structures du territoire pour améliorer l'attractivité et favoriser la lecture publique

GESTION ACTUELLE

Les bibliothèques sont gérées au niveau communal avec différents modes de fonctionnement : personnel dédié pour les 3 plus grandes communes, appui sur des associations et leurs bénévoles pour les 7 autres bibliothèques. La communauté de communes s'est chargée de la mise en réseau des 10 bibliothèques du territoire. La création du réseau IDELIRE a permis de soutenir et de fédérer l'ensemble des bibliothèques et d'enrichir l'offre disponible pour les usagers. Ce projet s'est traduit par l'informatisation de toutes les bibliothèques du territoire (logiciels et matériel informatique) et la mise en place d'un portail internet valorisant les actions du réseau, facilitant la découverte de l'offre disponible dans les bibliothèques et permettant un accès à des ressources numériques (musique, cinéma, autoformation, presse, jeux vidéo...). Cette action a notamment permis l'uniformisation de la gestion des collections, un soutien au développement de la lecture publique à travers l'achat de collections, la mise en circulation des ouvrages entre bibliothèques grâce à la mise en place d'une navette, ou encore la conduite d'animations autour du livre et de la lecture, action soutenue à travers un contrat territoire lecture avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles)

OBJECTIFS

Poursuivre le développement du soutien à l'action des bibliothèques du territoire et des lieux de culture de proximité

EXEMPLES D' ACTIONS

*Développement des collections communautaires
Politique d'acquisition concertée intégrant de nouveaux supports dans le cadre des médiathèques et ludothèques – numérique, jeux...*

Accompagnement humain dans le fonctionnement quotidien des bibliothèques, par exemple à travers un poste de bibliothécaire « volante »

Accompagnement des projets d'évolution des bibliothèques – construction, développement, spécificités, complémentarités, accessibilité, recherche de subventions...

Développer les possibilités de création de lien social, culturel, éducatif et humain par le renforcement du réseau IDELIRE

*Développement de la communication du réseau
Etude des possibilités d'intégration d'une ludothèque
Contribution au développement de l'attractivité du bénévolat local*

*Proposition d'outils de formations, découvertes et d'échanges ou de démarches participatives aux usagers
Adaptation du service aux évolutions des besoins des usagers – besoins spécifiques, fréquence de la navette...*

→ MOYENS PRESSENTIS (INSTANCES DE TRAVAIL)

- Commission culture
- Groupe des bibliothécaires
- Bureau des maires
- Présidence, vice-présidences

ENJEUX IDENTIFIES

- Maintenir des équipements adaptés à la pratique et aux évolutions réglementaires

GESTION ACTUELLE

La communauté de communes gère les terrains dédiés à la pratique du football sur le territoire, correspondant à 4 équipements intercommunaux. Avec l'aide des communes dans la gestion quotidienne de ces équipements, ils concourent à l'épanouissement et à l'apprentissage du sport.

OBJECTIFS

Développer une gestion durable des équipements des terrains de football, notamment grâce à l'amélioration énergétique des équipements et à l'automatisation de l'entretien des terrains favorisant leur durée de vie

EXEMPLES D' ACTIONS

Gestion de l'eau
Isolation des bâtiments

→ MOYENS PRESENTIS (INSTANCES DE TRAVAIL)

- Création d'un groupe de travail autour de la thématique de la mutualisation et du soutien aux communes
- Bureau des maires
- Présidence, vice-présidences

ENJEUX IDENTIFIES

- Conforter et développer l'insertion sociale et professionnelle
- Développer les solidarités à la bonne échelle de proximité
- Accompagner les habitants à tous les âges de la vie (petite enfance, enfance, jeunesse, adultes, seniors)
- Accompagner les publics fragiles, notamment autour des questions d'accessibilité des équipements et services, de pérennité des établissements de santé...
- Répondre aux exigences du schéma d'accueil des gens du voyage
- Créer du lien social entre les habitants

GESTION ACTUELLE

A ce jour l'action sociale de la communauté de communes passe par le soutien à l'épicerie sociale à travers les travaux de rénovation réalisés et un soutien annuel à son fonctionnement, ainsi qu'un soutien à différentes associations permettant d'assurer des services à la jeunesse (MJC intercommunale) et à des publics fragiles (ADMR74, Alvéole...). Concernant Alvéole, la communauté de communes finance conjointement avec les communes une équipe dédiée aux travaux d'espaces verts sur le territoire pour les communes et la communauté de communes. L'intercommunalité a également acquis et rénové un local dont une partie est mise à disposition de l'équipe d'Alvéole.

OBJECTIFS	EXEMPLES D' ACTIONS
	<i>Création d'un poste de chargé de mission action sociale</i>
<i>Poursuivre le soutien à l'insertion professionnelle des plus éloignés de l'emploi par des chantiers locaux</i>	<i>Poursuite du soutien au chantier d'insertion Alvéole Etude des possibilités d'extension du service de ce chantier et l'opportunité d'une seconde équipe Lancement d'une réflexion avec Alvéole ou Pôle emploi pour améliorer la communication vers le public concerné et faciliter leur accès aux chantiers d'insertion</i>
<i>Poursuivre et développer le soutien à l'insertion sociale des publics fragiles et en danger du territoire</i>	<i>Poursuite du soutien à l'épicerie sociale, par exemple à travers le soutien à des travaux d'aménagement des locaux Lancement d'une réflexion sur la création d'un centre intercommunal d'action sociale (CIAS) complémentaire aux CCAS des communes, en menant une action d'acquisition et de mise à disposition de logements d'urgence, notamment pour les cas de violences conjugales Identification des actions complémentaires d'insertion sociale</i>
<i>Faciliter la cohésion et le lien social sur le territoire</i>	<i>Lien entre différentes actions telles que l'offre culturelle et l'action sociale Organisation d'événements intercommunaux de cohésion sociale</i>
<i>S'assurer d'un bon accès aux services de soins et d'aides à domicile</i>	<i>Confortement du soutien aux services d'aides à domicile de l'ADMR74 Réflexion sur l'extension de l'emprise foncière du CHAL avec le SMDHAB Création d'un partenariat avec l'établissement de santé de La Tour dans le cadre de son action auprès des habitants</i>

Définir et mettre en œuvre une politique seniors sur le territoire	<i>Mise en place d'une stratégie d'implantation d'habitats dits intermédiaires pour les personnes âgées en partenariat avec les promoteurs</i> <i>Etude des soutiens possibles sur les lieux communs des projets immobiliers et auprès des communes pour les implantations</i> <i>Accompagnement ou mise en place des actions de lutte contre l'isolement social des personnes âgées</i>
Faciliter l'accès aux services de tous les publics	<i>Elaboration d'une politique d'aides sociales d'accès aux services pour les familles en difficultés</i> <i>Création des lieux d'échanges entre acteurs sociaux (communes, travailleurs sociaux du pôle médico-social) pour une meilleure lisibilité et coordination de l'action sociale</i> <i>Soutien du projet de maison France services</i> <i>Travail sur l'accessibilité pour tous les publics en situation de handicap ou à mobilité réduite à l'ensemble des équipements communautaires (services publics, espaces naturels, patrimoniaux)</i> <i>Facilitation d'une mobilité accessible type transport à la demande, notamment pour les seniors</i> <i>Engagement d'une réflexion sur l'accessibilité de l'ensemble des services, notamment dématérialisés</i>
Aménager les équipements nécessaires à l'accueil des gens du voyage conformément au schéma départemental d'accueil des gens du voyage	
Conforter les partenariats avec le Conseil Départemental et la CAF notamment	<i>Signature et mise en place de la convention territoriale globale (CTG)</i>

➔ MOYENS PRESSENTIS (INSTANCES DE TRAVAIL)

- Commission action sociale
- Bureau des maires
- Présidence, vice-présidences

ENJEUX IDENTIFIES

- Besoin de places d'accueil dans tous les modes de garde
- Accompagnement des professionnels du territoire
- Rénovation et développement des crèches et multi-accueils existants
- Développement de solutions d'accueils collectifs au plus près des habitants

GESTION ACTUELLE

La communauté de communes gère la compétence petite enfance dans son intégralité. Concernant les crèches et multi-accueils publics elle passe par une concession de service public avec un prestataire qui gère les crèches de Fillinges, Viuz-en-Sallaz, Saint-Jeoire et Onnion. Une personne au sein des services de la communauté de communes coordonne la compétence, dont les relations avec le prestataire gestionnaire des crèches, mais également les relations avec les familles en recherche d'un mode d'accueil, les assistants maternels du territoire, les porteurs de projets d'accueil (micro-crèches, maisons d'assistants maternels...).

OBJECTIFS	EXEMPLES D' ACTIONS
Maintenir et développer l'offre de mode d'accueil individuel	<i>Prestation externe ou recrutement pour assurer une mission d'animation</i>
Suivre et renouveler le contrat de concession des crèches du territoire	<i>Accompagnement de la professionnalisation des assistants maternels du territoire par l'organisation de sessions de formations ou l'aide au montage de dossiers Création du lien entre les assistants maternels du territoire et avec les autres professionnels de la petite enfance par différents moyens d'échanges et de communication</i>
Améliorer et développer l'offre de mode d'accueil collectif	<i>Lancement d'une réflexion sur l'allotissement du contrat Proposition de rencontres entre accueil collectif et individuel Engagement d'une réflexion sur l'opportunité de créer une sixième crèche Soutien et accompagnement des projets de proximité publics ou privés de type micro-crèches, maisons d'assistants maternels Interrogation sur la faisabilité de construire une nouvelle crèche sur la commune d'Onnion</i>
Renforcer le partenariat avec la caisse d'allocations familiale CAF74 ainsi qu'avec les services de protection maternelle et infantile (PMI74) et les services du Conseil Départemental en général	<i>Signature et mise en place de la convention territoriale globale (CTG) Echanges réguliers Lien entre les mairies et les porteurs de projets de proximité</i>

PORTER UNE ACTION FORTE POUR LA PETITE ENFANCE

Assurer un service de conseil de qualité pour les familles

Mise en place d'un portail internet à double entrée professionnels/familles pour favoriser la lisibilité
Poursuite de l'information aux familles
Organisation de réunions de rencontre avec les professionnels du territoire

→ MOYENS PRESENTIS (INSTANCES DE TRAVAIL)

- Commission petite enfance
- Bureau des maires
- Présidence, vice-présidences

ENJEUX IDENTIFIES

- Besoin de coordination des acteurs et projets culturels locaux
- Pratiques culturelles créatrices de liens sociaux
- Synergies entre acteurs culturels, éducatifs, commerciaux, artisanaux et industriels du territoire
- Accès à l'enseignement, aux pratiques, au patrimoine et aux programmations culturelles

GESTION ACTUELLE

A ce jour, la communauté de communes a mis en place une programmation culturelle intégrant la participation à des événements nationaux (nuit de la lecture), la mise en place d'un festival sur le territoire (festival Pleine lune), des lectures publiques et des ateliers (slam, contes, écriture...). Elle est également en charge de la valorisation du château de Faucigny. Par ailleurs, l'intercommunalité soutient des événements culturels d'intérêt communautaire à travers sa participation financière au festival des chorales de Mégevette ou encore son soutien à l'association Paysalp via une convention d'objectifs pluriannuelle comprenant une programmation culturelle. Enfin, la communauté de communes est à l'origine de la création de l'EPIC Musique en Quatre Rivières qui a repris l'activité de l'école de musique historique sur le territoire.

OBJECTIFS

Améliorer et développer la promotion des événements culturels à destination du public à travers le développement d'outils de communication en partenariat avec l'office de tourisme Môle et Brasses Tourisme

EXEMPLES D' ACTIONS

Mise en place d'un calendrier des fêtes traditionnelles, foires, carnivals, marchés d'artistes du territoire
Valorisation des initiatives locales d'artisanat, d'art culinaire etc.
Accompagnement et coordination des projets de pratiques culturelles peu ou non présentes sur le territoire – danse, art du cirque, art culinaire...

Mettre en place et animer un réseau des acteurs culturels du territoire et développer les partenariats entre les membres du réseau afin de favoriser la diversité des pratiques et rendre l'offre plus lisible

Soutien d'initiatives locales à travers des premières parties de spectacles
Encouragement des partenariats croisés entre les différents acteurs du territoire
Création d'un événement intercommunal rassemblant tous les acteurs du réseau

Pérenniser (notamment la lecture publique et la programmation culturelle itinérante) et enrichir une offre culturelle intercommunale pour tous, facteur de cohésion sociale

Développement de programmations dédiées à certaines populations – petite enfance, publics âgés, en situation de handicaps, publics empêchés
Renforcement du festival Pleine lune, Plein jour plus diversifié dans les lieux, la programmation et ses horaires pour s'adapter aux conditions de représentation et aux publics
Soutien de la diffusion cinématographique sur des lieux insolites, avec des programmations spécifiques ou avec des initiatives d'échanges et d'appropriation cinématographique, de rencontres avec des professionnels

Faciliter l'accès à l'offre culturelle pour tous les habitants

Réflexions sur la mise en place d'un passe culture
Réflexions sur la circulation des publics vers les événements culturels sur le territoire et vers d'autres territoires (Annemasse, Annecy, Grenoble, Lyon, Genève...)
Réflexions sur l'offre de locaux adaptés aux différents types d'événements culturels

Développer et faciliter l'accès à l'enseignement et à la création culturelle, musicale et artistique

Etude d'opportunité de création d'un centre culturel pluridisciplinaire incluant les activités et ressources pédagogiques à la diffusion de spectacles vivants et de musique

Mise en place d'une politique d'établissement forte au sein de l'école de musique favorisant la cohésion de l'enseignement musical en son sein et avec les autres structures pédagogiques du territoire

Réflexion sur la question du transport des élèves

Soutien du développement des enseignements artistiques et des offres de formations en répertoriant les acteurs locaux et les lieux d'expositions en intérieur et en extérieur

Développement des passerelles entre la pratique amateur et le monde professionnel

Améliorer la valorisation culturelle de sites historiques, naturels ou industriels permettant de renforcer l'identité culturelle du territoire par une appropriation du patrimoine local et une approche artistique singulière

Création de jardins et sentiers d'artistes

Mise en œuvre d'écritures et des spectacles spécifiques

Détermination d'un nouveau site remarquable d'intérêt communautaire à mettre en valeur

Renforcer les partenariats avec les services régionaux (Direction Régionale des Affaires Culturelles – DRAC) et départementaux (Savoie Biblio) notamment

➔ MOYENS PRESENTIS (INSTANCES DE TRAVAIL)

- Commission culture
- Groupe de travail des partenaires principaux (bibliothécaires, école de musique, MJC, acteurs artistiques du territoire...)
- Bureau des maires
- Présidence, vice-présidence

ENJEUX IDENTIFIES

- Pérennisation des moyens de financement du transport collectifs
- Renforcement des solutions de transports collectif
- Assurer le transport scolaire

GESTION ACTUELLE

La communauté de communes est compétente en matière de mobilité. Concernant le transport collectif des habitants et des scolaires, elle a délégué cette organisation au Syndicat Mixte des 4 Communautés de Communes (SM4CC) qui gère le réseau de transport Proximiti dans son intégralité à l'échelle des communautés de communes Faucigny-Glières, Arve et Salève, du Pays Rochois et des Quatre Rivières.

OBJECTIFS

Etudier les moyens de financement pérennes envisageables pour le transport collectif

EXEMPLES D' ACTIONS

Etude des possibilités d'offres tarifaires adaptées
Etude des possibilités de mise en place d'un versement mobilité
Sollicitation des financements extérieurs

Adapter l'offre aux besoins des habitants de l'intercommunalité sur le territoire et vers les territoires voisins

Etude des usages et développement de l'offre (étudier les possibilités relatives à une mise en place de transport à la demande)
Possibilité de mutualisation des transports collectifs et scolaires
Communication sur l'offre existante

→ MOYENS PRESENTIS (INSTANCES DE TRAVAIL)

- Représentants de la communauté de Communes au sein du syndicat
- Bureau des maires
- Commissions action sociale et environnement-agriculture en appui
- Présidence, vice-présidences

ENJEUX IDENTIFIES

- Assurer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement des habitants et des usagers du territoire
- Maintenir une qualité de l'eau satisfaisante
- Préserver la ressource en eau

GESTION ACTUELLE

La communauté de communes délègue l'exercice de ces compétences au Syndicat des Rocailles et de Bellecombe (SRB). Une partie de l'assainissement est gérée par le SIVOM de la Région de Cluses (Saint-Jeoire, Onnion, une partie de La Tour).

OBJECTIFS

Porter les avis et intérêts de la communauté de communes au sein du syndicat

→ MOYENS PRESENTIS (INSTANCES DE TRAVAIL)

- Représentants de la communauté de Communes au sein du syndicat
- Bureau des maires
- Commission SPIC, déchets
- Présidence, vice-présidences

ENJEUX IDENTIFIES

- Maîtrise des coûts du service
- Diminution des quantités de déchets produites, notamment de déchets non-recyclables
- Importantes évolutions réglementaires sur le domaine de la gestion des déchets

GESTION ACTUELLE

La communauté de communes est en charge de la politique de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés sur le territoire. L'exercice de cette compétence comprend la gestion des déchetteries du territoire aujourd'hui situées à Saint-Jeoire et Fillinges, avec la construction en cours d'une déchetterie sur Peillonex en remplacement du site de Fillinges, l'achat et la pose des contenants enterrés et semi-enterrés, l'organisation de la collecte et du transport des déchets aujourd'hui par prestations de services, l'organisation du traitement des déchets soit par leur valorisation par des repreneurs soit par leur incinération. Cette dernière partie passe soit par des prestataires, soit par l'adhésion à des syndicats de traitement des déchets, à savoir le SIVOM de la Région de Cluses pour 10 des 11 communes du territoire et le SIFEAGE pour la commune de Fillinges. La communauté de communes est également en charge de la communication dans le cadre de la sensibilisation des usagers, ce qui est soit réalisé en interne soit *via* les syndicats. Concernant les déchetteries, l'accueil des usagers des déchetteries est géré par l'intermédiaire d'une société publique locale (SPL 2D4R).

OBJECTIFS

Optimiser la collecte des ordures ménagères

EXEMPLES D' ACTIONS

Lancement d'une réflexion sur une reprise du service de collecte et de transport
Déploiement des points d'apports volontaires et des points de regroupement
Etude de la possibilité de mutualisation d'équipements
Travail sur l'homogénéisation de l'adhésion aux syndicats
Développement des partenariats avec des éco-organismes

Faire évoluer les ressources financières du service en étudiant la possibilité de mettre en place des tarifications incitatives du service selon le principe de producteur/payeur (TEOM ou REOM incitatives)

Adapter le service aux évolutions réglementaires (notamment l'extension des consignes de tri des plastiques d'emballages, l'optimisation du traitement de certains déchets et la collecte et valorisation des bio-déchets)

Sensibiliser les habitants à la question de la production et de la valorisation des déchets

Encouragements aux changements de comportements dans les achats (circuits-courts, vrac, emballages), la réutilisation (recyclerie), et le recyclage
Travail sur les initiatives 0 déchets
Etude de la possibilité de mettre en place un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés

→ MOYENS PRESSENTIS (INSTANCES DE TRAVAIL)

- Commission SPIC, déchets
- Groupe de travail déchets
- Représentants de la communauté de Communes au sein des syndicats
- Bureau des maires
- Présidence, vice-présidences

ENJEUX IDENTIFIES

- Visibilité de l'intercommunalité auprès de la population
- Refonte de la communication de la communauté de communes
- Améliorer la présence sur les différents outils de communication dématérialisés

GESTION ACTUELLE

La communication de la communauté de communes auprès des habitants passe actuellement par deux moyens principaux : d'une part une communication sur l'ensemble de l'activité intercommunale *via* les bulletins municipaux des communes membres, d'autre part sur des communications ponctuelles directement auprès des habitants et en alimentant son site internet. Dans ce dernier cas, il s'agit soit d'alertes et informations sur des événements avec l'application Infoflash, soit de communications réalisées dans le cadre de projets ou sur la politique globale de l'intercommunalité. Il n'y a pas de personnel dédié à la communication au sein des services, par choix historique d'appui de chaque commune. La personne en charge du projet concerné au sein des services s'occupe alors de l'élaboration du document et de sa diffusion soit directement soit avec l'aide de prestataires. Le site internet et les autres canaux de diffusion (page Facebook notamment) sont alimentés également par le personnel en charge de chaque thématique.

OBJECTIFS

EXEMPLES D' ACTIONS

Création d'un poste de chargé de communication et/ou prestations externes

Refondre la communication de la communauté de communes

*Etude de la possibilité de recruter une personne en charge de l'ensemble des communications de la communauté de communes ou d'un partenariat avec une ou des entreprises qualifiées en la matière
Lancement d'une refonte du logo et de la charte graphique*

Améliorer la présence de la communauté de communes sur les différents outils de communication dématérialisés

*Site internet
Réseaux sociaux*

Développer des outils de communications spécifiques à chaque thématique / projet en fonction des besoins

→ MOYENS PRESENTIS (INSTANCES DE TRAVAIL)

- Bureau des maires
- Présidence, vice-présidences
- Commission culture

ENJEUX IDENTIFIES

- Evolution et diversification des outils de promotion touristique
- Elargissement du périmètre d'action de cette promotion à l'ensemble des communes
- Amélioration des ressources financières dédiées à la promotion touristique
- Augmentation des demandes d'accueil des camping-caristes
- Soutien à la gestion des équipements touristiques ciblés d'intérêt communautaire

GESTION ACTUELLE

La communauté de communes participe au fonctionnement des offices de tourisme Môle & Brasses tourisme et Les Alpes du Léman.

La communauté de communes n'est pas en charge des équipements touristiques. Elle est néanmoins gestionnaire d'un certain nombre de sites et propriétaire ou agissant en tant que propriétaire pour le château de Faucigny et une propriété attenante, ainsi que pour le lac du Môle. Le château de Faucigny est ouvert au public et est un site privilégié pour l'organisation d'animations culturelles menées par l'intercommunalité ou l'association Paysalp. Le lac du Môle est labellisé espace naturel sensible (voir rubrique dédiée). Il s'agit également d'un espace accueillant un large public.

OBJECTIFS	EXEMPLES D' ACTIONS
Développer des offres adaptées aux besoins actuels des usagers et aux atouts du territoire	<i>Développement de sentiers numériques et de sentiers didactiques Tourisme local, familial, écologique/vert, agro-tourisme, patrimonial, loisirs 4 saisons</i>
Aller vers une démarche de promotion touristique transversale avec les autres politiques intercommunales (espaces naturels, culture, sentiers...)	<i>Création de cartes et annuaires thématiques (productions locales, restaurants,...) Réfléchir à la mise en place d'outils de communication (application...) pour favoriser la promotion des activités et événements et suivre la satisfaction</i>
Réfléchir à une simplification des interlocuteurs en matière de promotion touristique	<i>Travail sur les périmètres des offices de tourisme</i>
Etudier la pertinence de mise en place de la taxe de séjour sur l'ensemble du territoire dès 2022, portée par la CC, dans le cadre de la promotion touristique	
Elaborer une stratégie de réponse aux besoins des camping-caristes à l'échelle intercommunale	<i>Développement d'aire de vidange adaptée ou l'aménagement d'aires de repos spécifiques</i>
Développer l'attractivité du patrimoine touristique à charge de la communauté de communes	<i>Sécurisation des accès aux sites Lancement de réflexions sur le stationnement et les commodités aux abords des sites Confortement de l'accessibilité des sites au public Travail sur la valorisation des sites</i>

Etudier l'opportunité de développement d'une compétence plus large en matière de tourisme, notamment concernant la gestion des équipements touristiques définis d'intérêt intercommunal tels que la station des Brasses ou le lac du Môle

*Mise en place d'un soutien à la gestion
Elaboration d'un schéma de développement touristique orienté sur le tourisme 4 saisons et l'adaptation aux changements climatiques et à l'évolution des usages
Uniformisation du balisage des sentiers en lien avec la commission environnement en charge des boucles intercommunales et du schéma de randonnée*

→ MOYENS PRESENTIS (INSTANCES DE TRAVAIL)

- Commission développement économique et promotion touristique
- Bureau des maires
- Présidence, vice-présidence
- Représentants de la communauté de Communes au sein des offices de tourisme

ENJEUX IDENTIFIES

- Entretien du patrimoine intercommunal

GESTION ACTUELLE

La communauté de communes est gestionnaire d'un certain nombre de sites et propriétaire ou agissant en tant que propriétaire pour le château de Faucigny et une propriété attenante, ainsi que pour le lac du Môle.

Le château de Faucigny, ouvert au public, est un site privilégié pour l'organisation d'animations culturelles menées par l'intercommunalité ou l'association Paysalp. La communauté de communes a réalisé des travaux de restauration et de mise en lumière et sonorisation du site.

Le lac du Môle est labellisé espace naturel sensible (voir rubrique dédiée). Il s'agit également d'un espace accueillant un large public. Des travaux ont été réalisés sur le cheminement ainsi que sur les abords du lac pour en améliorer l'accessibilité tout public et en faciliter la gestion au quotidien.

OBJECTIFS

Poursuivre l'entretien et la valorisation des sites existants en fonction de leurs usages et des enjeux transversaux avec les autres compétences intercommunales

EXEMPLES D' ACTIONS

*Poursuite du travail d'accessibilité
Travail sur la promotion touristique de ces lieux
Intégration des sites à d'autres projets comme les sentiers de randonnée...*

→ MOYENS PRESENTIS (INSTANCES DE TRAVAIL)

- Commissions culture, développement économique et promotion touristique, environnement agriculture
- Bureau des maires
- Présidence, vice-présidences

ENJEUX IDENTIFIES

- Finalisation du schéma directeur de randonnée
- Aménagement et gestion des boucles intercommunales

GESTION ACTUELLE

La communauté de communes est en charge de la rédaction du schéma directeur de randonnée dans le cadre de ses missions d'ingénierie projet, pour le compte des communes et en son nom. Ce schéma est en cours de finalisation et permettra l'aménagement d'autres boucles de randonnées sur le territoire, en partenariat avec le conseil départemental et sous maîtrise d'ouvrage communale ou intercommunale selon les sentiers.

Cinq sentiers ont été définis d'intérêt communautaire (Boucle Saint-Jean de Tholome – Faucigny – Marcellaz – Peillonex – La Tour, boucle Onnion – Mégevette, boucle Saint-Jeoire – Ville-en-Sallaz, boucle Peillonex – La Tour – Ville-en-Sallaz – Viuz-en-Sallaz, Boucle Peillonex – Fillinges – Marcellaz). Pour ceux-là, l'intercommunalité se charge de l'aménagement et du balisage. Une première boucle équestre, pédestre et VTT, « les Balcons des Grands Prés », a été aménagée.

OBJECTIFS

Finaliser et valider le schéma directeur de randonnée avec le Département

Mettre en place une promotion touristique des sentiers de randonnée en s'appuyant sur les offices de tourisme

Aménager au-moins 2 boucles d'intérêt communautaire (Onnion – Mégevette et Saint-Jeoire – Ville-en-Sallaz) en collaboration avec les intercommunalités voisines le cas échéant

Entretenir les boucles d'intérêt communautaire aménagées

→ MOYENS PRESENTIS (INSTANCES DE TRAVAIL)

- Commission environnement agriculture
- Bureau des maires
- Présidence, vice-présidences

ENJEUX IDENTIFIES

- Conciliation des usages en espaces naturels
- Comprendre, respecter et préserver les espaces naturels
- Maîtrise foncière
- Travailler en partenariat avec les territoires et structures voisines

GESTION ACTUELLE

La communauté de communes travaille sur la gestion des espaces naturels du territoire, plus particulièrement sur les espaces naturels pouvant relever de la politique espaces naturels sensibles du Conseil départemental. L'intercommunalité est ainsi en charge de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un contrat ENS à l'échelle des Quatre Rivières et avec les territoires voisins (Ayze, Bonneville, Saint-André de Boège) permettant la gestion des sites labellisés (Mont Vouan, Prairies du Limonet, Plaine Joux – Hirmentaz, le Môle, le Bois de l'Herbette, le lac du Môle) selon les principes de préservation et de valorisation dans le respect de ces espaces. Cela a notamment permis la restauration de mares forestières, la mise en place d'animations de sensibilisation et de balades de découverte numériques, la sécurisation des meulrières du Vouan, mais également l'élaboration d'un schéma de desserte multifonctionnelle, d'une stratégie pastorale et d'un plan de conciliation des usages professionnels et de loisirs en espaces naturels.

Au-delà de la gestion directe de ces espaces naturels sensibles, la communauté de communes est l'interlocuteur privilégié pour travailler sur des politiques environnementales menées à une échelle plus large (contrat ENS du SM3A, contrats verts/bleus,...).

OBJECTIFS	EXEMPLES D' ACTIONS
Coordonner et organiser la mise en œuvre d'outils réglementaires (arrêtés municipaux pour la réglementation des usages, notamment de l'accès, de la pratique motorisée...) permettant la conciliation des usages et le contrôle des infractions au code de l'environnement	Elaboration et mise à disposition de modèles types Mise en place d'une communication claire à des lieux stratégiques (parkings d'entrée de site) de panneaux d'information et de pictogrammes dans les sites Communication et sensibilisation du public à ces enjeux
Mettre en œuvre le plan de valorisation des ENS de manière cohérente	Sensibilisation des randonneurs, des écoliers Mise en place de panneaux d'information aux abords des sites et d'une signalétique claire et discrète dans les sites ENS
Poursuivre les études en cours, l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion de chaque ENS	Ecriture d'une notice de gestion pour le Lac du Môle Finalisation et mise en œuvre de l'ensemble des plans de gestion de chaque site ENS
Mettre en place des projets pluri-thématiques	Réalisation des portes d'entrée de sites ENS
Mener une réflexion sur une politique d'acquisition foncière en espaces naturels et étudier l'opportunité et les moyens de la mettre en œuvre	
Continuer de s'investir dans les politiques menées par les partenaires	Contrat vert-bleu porté par le SM3A Contrat de territoire ENS alluviaux porté par le SM3A Prise en compte du SRADDET et du SRCE dans les documents d'urbanisme

Développer les partenariats avec les territoires voisins, les centres de formation/enseignement/recherche ou encore les interlocuteurs du tourisme (offices de tourisme, associations...)

➔ **MOYENS PRESENTIS (INSTANCES DE TRAVAIL)**

- Commission environnement agriculture
- Bureau des maires
- Présidence, vice-présidences

ENJEUX IDENTIFIES

- Maintien et soutien de l'activité agricole dans le respect de l'environnement
- Valorisation des filières agricoles
- Action foncière
- Gestion de l'eau en alpages

GESTION ACTUELLE

La communauté de communes a élaboré et mis en œuvre un projet agro-environnemental et climatique (PAEC) avec les territoires voisins (CC Faucigny-Glières, Pays Rochois, Arve et Salève, commune d'Habère-Lullin et de Menthonnex-en-Bornes) et suivi et renouvelé son investissement dans le plan pastoral territorial du Roc d'Enfer.

OBJECTIFS

Animer et renouveler les politiques existantes (Plan pastoral territorial - PPT, projet agro-environnemental et climatique - PAEC, stratégie pastorale ENS, schéma de desserte multifonctionnelle ENS...) et développer de nouveaux dispositifs territoriaux

Mener une réflexion sur la conciliation de l'activité agricole avec les contraintes naturelles (notamment les questions de cohabitation avec d'autres espèces) et les contraintes d'usages (notamment les usages de loisirs)

Mener une réflexion sur les occupations illicites des terrains agricoles par les gens du voyage

Soutenir la mise en œuvre du schéma de desserte multifonctionnelle garant d'une gestion harmonieuse des espaces naturels

Accompagner les communes dans la gestion foncière dédiée aux activités agricoles en alpage et dans les milieux intermédiaires (acquisition, rédaction de baux ou de conventions d'usage...)

Etudier l'opportunité de développer et promouvoir le commerce en circuit court en lien avec la commission développement économique

Mener des actions de sensibilisation au respect du métier d'agriculteur à destination des usagers (politique ENS)

Contribuer à la mise en place d'une réflexion globale sur la distribution et l'alimentation en eau de bonne qualité

EXEMPLES D' ACTIONS

Etude des possibilités de mise en place de plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles - PCAE, projet alimentaire territorial - PAT...

Elaboration d'une notice de procédure à destination des élus des communes

Finalisation et diffusion d'une brochure des producteurs

Etude de la possibilité de création ou d'accompagnement de magasins de producteurs

→ MOYENS PRESSENTIS (INSTANCES DE TRAVAIL)

- Commission environnement agriculture
- Bureau des maires
- Présidence, vice-présidences

ENJEUX IDENTIFIES

- Démarches intégratives de la transition écologique et énergétique des territoires et des politiques
- Préservation des ressources, de la qualité de l'air et du patrimoine naturel en général
- Travail en coopération avec les territoires voisins et les partenaires autour des politiques environnementales au sens large

GESTION ACTUELLE

La communauté de communes a mis en place une politique de gestion des espaces naturels à travers la politique départementale des espaces naturels sensibles et le contrat vert et bleu mené par le SM3A. Elle suit également une politique partenariale agro-environnementale à travers le plan pastoral territorial (PPT) et la mise en place d'un projet agro-environnemental et climatique (PAEC). Au-delà de la gestion des espaces naturels et des questions agricoles, la consultation des élus des Quatre Rivières a fait ressortir une nécessité à travailler sur des politiques environnementales plus larges. La question des politiques liées aux espaces naturels et à l'agriculture seront abordées de manière plus spécifique dans les parties suivantes.

OBJECTIFS	EXEMPLES D' ACTIONS
Adopter une approche transversale des politiques environnementales, notamment avec des approches pluri-thématiques faisant appel à la culture, au patrimoine, à la promotion touristique, au développement économique et touristique, à l'action sociale...	<i>Espaces naturels et culture/patrimoine</i>
Elaborer et mettre en œuvre un PCAET (plan climat, air énergie territorialisé)	<i>Etablir un diagnostic et élaborer un plan d'action autour de différents axes : réduction des gaz à effet de serre, adaptation au changement climatique, sobriété énergétique, qualité de l'air, développement des énergies renouvelables par exemple à travers des actions facilitant le développement du télétravail, la mise en place d'une filière bois-énergie locale...</i>
Contribuer à la mise en œuvre du contrat de relance et de transition écologique (CRTE)	
S'interroger sur les actions à mener en lien avec le plan de protection de l'atmosphère (PPA) de la vallée de l'Arve	<i>Dispositifs de type fonds air-bois, Arve Pure...</i>
Mise en place d'une PTRE et accompagner les dispositifs de rénovation énergétique des bâtiments à travers un Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat (SPPEH)	

Porter politiquement l'importance d'une gestion durable de la ressource en eau auprès des syndicats de gestion des petit et grand cycles de l'eau

➔ **MOYENS PRESENTIS (INSTANCES DE TRAVAIL)**

- Commission environnement agriculture
- Eventuellement création d'un groupe de travail transition écologique, PCAET, sous l'égide du vice-président environnement agriculture et du président
- Bureau des maires
- Présidence, vice-présidences

ENJEUX IDENTIFIES

- Demande grandissante des usagers pour avoir accès à des possibilités de mobilités alternatives à la voiture individuelle face aux problématiques de circulation et dans un contexte de transition écologique des territoires
- Interrogation relative au financement des infrastructures et des moyens de transports collectifs et actifs

GESTION ACTUELLE

La communauté de communes a élaboré un schéma de mobilité permettant la réalisation d'une voie cyclable structurante entre Saint-Jeoire et Fillinges et les rabattements correspondants afin de faciliter les déplacements professionnels à l'intérieur du territoire et en direction des territoires voisins (Marignier, Bonne, le CHAL). Le transport en commun fait partie des compétences confiées à un syndicat, le SM4CC.

OBJECTIFS	EXEMPLES D' ACTIONS
Se doter d'une solution de financement pérenne sur les questions de mobilité	<i>Moyens humains, matériels et calendaires à définir en fonction des projets</i> <i>Etude de la possibilité de mettre en place un versement mobilité</i>
Repenser et promouvoir l'offre de déplacements alternatifs et collectifs	<i>Covoiturage, plateformes multi-réseaux, Proximiti, TAC, parkings-relais, réfléchir à la mise en place de voies cyclables reliées aux voies des territoires voisins</i>

➔ MOYENS PRESENTIS (INSTANCES DE TRAVAIL)

- Commission environnement agriculture
- Eventuellement création d'un groupe de travail transition écologique, PCAET, sous l'égide du vice-président environnement agriculture et du président
- Bureau des maires
- Présidence, vice-présidences

ENJEUX ET OBJECTIFS POUR LE TERRITOIRE DES QUATRE RIVIERES – 2020-2026

UN DEVELOPPEMENT ET DES AMENAGEMENTS POUR LE TERRITOIRE

DEVELOPPER ET PROMOUVOIR L'ACTIVITE ECONOMIQUE DU TERRITOIRE

ENJEUX IDENTIFIES

- Mise à disposition de foncier pour l'implantation et le développement d'entreprises
- Accompagnement des porteurs de projets et des entreprises existantes
- Favoriser l'emploi local
- Promotion des entreprises du territoire

GESTION ACTUELLE

La communauté de communes gère les zones d'activités économiques (ZAE) de Fillinges (Findrol, les Bègues), Peillonex, Saint-Jeoire (Géode, Pallud), La Tour (Taney), Viuz-en-Sallaz (les Tattes). Elle est en charge de la réalisation des nouvelles ZAE (Saint-Jeoire, Peillonex) et de l'extension des ZAE existantes. Par ailleurs, un partenariat a été mis en place avec l'association Initiative Genevois afin d'aider les entrepreneurs du territoire à concrétiser leurs projets de création, reprise et développement d'entreprises.

OBJECTIFS	EXEMPLES D' ACTIONS
Poursuivre les projets de création (notamment la ZAE de Mégevette) et d'extension de ZAE (notamment les ZAE du Taney et de Findrol) et mener des travaux de réfection des ZAE existantes si besoin	
Définir l'intérêt communautaire des ZAE relatif aux évolutions des PLU	
Promouvoir les entreprises	<i>Refonte de la signalétique des ZAE Définition d'une charte graphique utilisable à l'échelle des ZAE et des commerces du territoire Déploiement de la fibre par le SYANE</i>
Développer un parcours d'accompagnement des créateurs, repreneurs et chefs d'entreprises	<i>Etude des possibilités de pépinières, hôtels d'entreprises, espaces de co-working et de télétravail, lieux de stockage Construction de partenariats (par exemple Initiative Genevois, la Maison de l'Economie et du Développement, Talents du Grand Genevois...) Commercialisation des espaces par vente ou baux Prestation externalisée à envisager</i>
Accompagner les entreprises au quotidien en favorisant les échanges entre entreprises et intercommunalité ou en favorisant l'accès à l'information	<i>Formations/Informations sur les aides disponibles ou sur l'accès à la commande publique</i>
Soutenir les commerces locaux à travers la participation à l'élaboration du DAACL (document d'aménagement artisanal, commercial et logistique) du SCoT	
Développer et promouvoir des outils de communication pour mettre en valeur les professionnels du territoire en partenariat avec les offices de tourisme	<i>Par secteur professionnel – manger local, annuaire des artisans...– Création du lien entre habitants et professionnels à travers des opérations circuits-courts et autres événements ponctuels</i>

Porter une action visant à valoriser ou développer les circuits-courts en lien avec les enjeux économiques, agricoles, commerciaux et de développement durable du territoire

➔ **MOYENS PRESENTIS (INSTANCES DE TRAVAIL)**

- Commission développement économique et promotion touristique
- Bureau des maires
- Présidence, vice-présidences

ENJEUX IDENTIFIES

- Mettre en œuvre le schéma départemental d'accueil des gens du voyage sur le territoire des Quatre Rivières
- Récurrence des occupations illicites de terrains par des groupes de gens du voyage sur différentes communes du territoire

GESTION ACTUELLE

La communauté de communes a entamé deux projets d'aménagement d'aires d'accueil destinées aux groupes de gens du voyages (sur Fillinges et Viuz-en-Sallaz) et acquis en ce sens des terrains sur la commune de Viuz-en-Sallaz et lancé une démarche d'acquisition de terrains sur la commune de Fillinges.

OBJECTIFS

Moyens humains, matériels et calendaires à définir en fonction des projets

Aménager deux aires d'accueil pour le territoire, selon le schéma départemental, avec une capacité totale de 30 places de caravanes pour le territoire

→ MOYENS PRESENTIS (INSTANCES DE TRAVAIL)

- Commission action sociale
- Bureau des maires
- Présidence, vice-présidences

ENJEUX ET OBJECTIFS POUR LE TERRITOIRE DES QUATRE RIVIERES – 2020-2026

REPRESENTER ET AGIR POUR LE TERRITOIRE AU SEIN D'UN SYSTEME PLUS LARGE

REPENSER L'ECHELLE DE LA PLANIFICATION ET DE L'ACTION INTERCOMMUNALE

ENJEUX IDENTIFIES

- Importance grandissante de la coopération avec les territoires voisins
- Elaboration et mise en œuvre du SCoT Cœur du Faucigny
- Proximité du pôle métropolitain

GESTION ACTUELLE

La communauté de communes a élaboré et mis en œuvre le SCoT des 3 vallées avec le territoire de la Vallée Verte. Elle fait partie du Syndicat Mixte du SCoT Cœur du Faucigny qui regroupe les territoires intercommunaux des Quatre Rivières, de la Vallée Verte, de Faucigny-Glières et d'Arve et Salève.

OBJECTIFS

EXEMPLES D' ACTIONS

Moyens humains, matériels et calendaires à définir en fonction des projets

Finaliser et contribuer à la mise en œuvre du SCoT Cœur du Faucigny

Accompagnement des communes dans l'intégration du SCoT dans leurs documents d'urbanisme

Mener une réflexion commune avec la Vallée Verte sur les possibilités de fusion des communautés de communes

Mener une réflexion sur les relations entre l'intercommunalité et le pôle métropolitain voisin

→ MOYENS PRESENTIS (INSTANCES DE TRAVAIL)

- Représentants de la communauté de communes au sein du syndicat mixte du SCoT
- Bureau des maires
- Présidence, vice-présidences

ENJEUX ET OBJECTIFS POUR LE TERRITOIRE DES QUATRE RIVIERES – 2020-2026

REPRESENTER ET AGIR POUR LE TERRITOIRE AU SEIN D'UN SYSTEME PLUS LARGE

PRESERVER LES MILIEUX AQUATIQUES ET SE PROTEGER DES INONDATIONS

ENJEUX IDENTIFIES

- Préservation des milieux aquatiques alluviaux et de la qualité de l'air
- Gestion de la ressource en eau
- Protection des inondations dans un contexte d'urbanisation forte sur un territoire contraint et avec des dynamiques hydrauliques importantes

GESTION ACTUELLE

La communauté de communes a délégué l'exercice de sa compétence de gestion des milieux aquatiques et de protection des inondations (GEMAPI) au syndicat mixte de l'Arve et de ses affluents (SM3A). Elle a mis en place une taxe GEMAPI pour les habitants tout en maintenant un financement historique direct lié à un engagement fort sur ces thématiques afin de limiter l'impact pour les habitants. Par ailleurs elle a participé à l'élaboration du SAGE (schéma d'aménagement et de gestion de l'eau)

OBJECTIFS

Porter la vision du territoire en participant activement aux comités de rivières

Améliorer le fonctionnement écologique du marais des Tattes et du marais du Hisson

→ MOYENS PRESENTIS (INSTANCES DE TRAVAIL)

- Représentants de la communauté de Communes au sein du syndicat
- Bureau des maires
- Commission environnement agriculture en appui
- Présidence, vice-présidences

ENJEUX ET OBJECTIFS POUR LE TERRITOIRE DES QUATRE RIVIERES – 2020-2026

REPRESENTER ET AGIR POUR LE TERRITOIRE AU SEIN D'UN SYSTEME PLUS LARGE

ORGANISER CERTAINS SERVICES A LA POPULATION A UNE ECHELLE COHERENTE

ENJEUX IDENTIFIES

- Nécessité de mutualiser certains services nécessaires pour la population
- Evolutions des modalités de gestion des services à la population
- Démographie importante du territoire
- Evolution des besoins des usagers

GESTION ACTUELLE

La communauté de communes adhère à plusieurs syndicats pour l'exercice de certaines de ses compétences :

- le SM4CC (syndicat mixte des 4 communautés de communes) en charge du développement des transports en commun sur le territoire et vers les territoires voisins, des transports scolaires, de la navette des Brasses et de la piscine d'Onnion,
- le SRB (Syndicat Rocailles et Bellecombe) en charge du réseau et de la ressource en eau potable ainsi que du réseau et du traitement des eaux usées,
- le SIVOM de la Région de Cluses pour le traitement des déchets de 10 communes du territoire, de la sensibilisation de la gestion des déchets et de la gestion de l'assainissement pour Saint-Jeoire et La Tour,
- le SIDEFAGE en charge de la collecte du tri et du traitement des déchets sur Fillinges.

OBJECTIFS

Porter la vision du territoire dans les projets menés par les syndicats

S'assurer de la cohérence des projets avec les enjeux et les particularités du territoire des Quatre Rivières

Mener une réflexion sur la dichotomie des syndicats en charge des déchets

→ MOYENS PRESENTIS (INSTANCES DE TRAVAIL)

- Représentants de la communauté de Communes au sein des syndicats
- Bureau des maires
- Présidence, vice-présidences

ENJEUX ET OBJECTIFS POUR LE TERRITOIRE DES QUATRE RIVIERES – 2020-2026

REPRÉSENTER ET AGIR POUR LE TERRITOIRE AU SEIN D'UN SYSTÈME PLUS LARGE

PORTER LA VISION DU TERRITOIRE AU SEIN DES
INSTANCES DÉPARTEMENTALES, RÉGIONALES ET NATIONALES

ENJEUX IDENTIFIÉS

- Accompagnement technique, réglementaire et financier de l'action intercommunale sur le territoire des Quatre Rivières
- Prise en compte des enjeux locaux dans les politiques départementales, régionales ou nationales

GESTION ACTUELLE

La communauté de communes travaille en coopération avec un certain nombre de partenaires départementaux et régionaux soit à travers leur accompagnement des projets du territoire, soit en faisant partie des instances décisionnaires ou consultatives.

OBJECTIFS

Poursuivre et développer les collaborations et partenariats existants avec les différentes instances départementales, régionales et nationales

Porter la vision politique du territoire auprès des instances départementales, régionales et nationales

Mettre en œuvre et poursuivre les contractualisations avec le Conseil Départemental (Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité – CDAS), le Conseil Régional (Contrat Ambition Région – CAR) et l'Etat (Contrat de Relance et de Transition Ecologique)

S'assurer de la prise en compte des enjeux du territoire dans les politiques supra-locales

→ MOYENS PRESENTIS (INSTANCES DE TRAVAIL)

- Représentants de la communauté de Communes au sein des différentes instances
- Bureau des maires
- Présidence, vice-présidences

ENJEUX ET OBJECTIFS POUR LE TERRITOIRE DES QUATRE RIVIERES – 2020-2026

UNE GESTION FINANCIERE SOUTENABLE POUR LE TERRITOIRE ET ADAPTEE AUX PROJETS

ASSURER UNE CONTRIBUTION SOLIDAIRE ET EQUITABLE DE L'ENSEMBLE DES CITOYENS

ENJEUX IDENTIFIES

- Evolution des ressources
- Transfert des charges de compétences transférées des communes à l'intercommunalité

GESTION ACTUELLE

La communauté de communes est bénéficiaire de la fiscalité professionnelle unique (FPU), d'une fiscalité additionnelle, de la taxe GEMAPI dont le produit est reversé intégralement au SM3A compétent pour cette GEMAPI, de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères), ainsi que de fonds genevois reversés par le Département en fonction des habitants frontaliers vivant sur le territoire.

OBJECTIFS

Consolider les finances de la communauté de communes et les ajuster aux compétences exercées

Travailler dans une préoccupation constante d'une répartition solidaire et équitable de la contribution de l'ensemble des citoyens du territoire aux activités de la communauté de communes

Préserver un juste équilibre entre la dynamique fiscale communautaire et la dynamique fiscale des communes, réaffirmant ainsi une volonté de la communauté de communes de ne pas mener une politique d'intégration des communes mais au contraire de préserver l'individualité des politiques communales de l'ensemble de ses membres

→ MOYENS PRESENTIS (INSTANCES DE TRAVAIL)

- Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
- Bureau des maires
- Présidence, vice-présidences